

Rapport d'orientations budgétaires 2008

Mes chers collègues,

Conformément à la loi d'orientation du 6 février 1992 relative à l'administration de la République, ce rapport est le préalable à un débat d'orientation budgétaire indispensable aux futures perspectives que nous voulons donner à notre Communauté de communes.

Néanmoins, les prochaines échéances électorales nous incitent à vous présenter des perspectives qui s'inscrivent dans la continuité de notre action. A la prochaine équipe d'impulser de nouveaux projets pour notre Communauté de communes qui présente de nombreux atouts.

1°) Exécution du budget 2007

Je vous rappelle que le budget principal 2007 se présentait ainsi :

- section de fonctionnement : 2 347 662 €
- section d'investissement : 579 049 €

A l'issue de l'exercice, et sous réserve des résultats du Compte de gestion de Monsieur le Percepteur, l'exécution du budget est la suivante :

- pour la section de fonctionnement :
en dépenses : 2 020 761,54 €
en recettes : 2 139 703,40 €

- pour la section d'investissement :
en dépenses : 222 600,40 €
en recettes : 201 583,42 €

Comme en 2007, l'essentiel des dépenses de fonctionnement est constitué par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères qui a été versée au SICTOM Sud-Allier à hauteur de 1 367 258,76 €

Pour les recettes, les prévisions concernant les contributions directes et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères ont été respectées. En ce qui concerne la Dotation Globale de Fonctionnement, nous avons encaissé la somme de 179 541 €

Le budget annexe concernant la zone des Prés Liats, quant à lui, se présentait ainsi :

- section de fonctionnement : 1 482 467 €
- section d'investissement : 941 427 €

A l'issue de l'exercice, et toujours sous réserve du Compte de Gestion de Monsieur le Percepteur, l'exécution du budget est la suivante :

- pour la section de fonctionnement :
en dépenses : 575 069,42 €
en recettes : 512 293,08 €

- pour la section d'investissement :
en dépenses : 0 €
en recettes : 200 000 €

Les chiffres que je vous présente sont donnés à titre indicatif. Les montants que je vous indique ne tiennent pas compte des opérations d'ordre.

2°) Prévisions 2008

En préalable, je voudrais juste vous préciser que je ne suis pas en mesure de vous donner les montants de la DGF 2008, pas plus que la TEOM 2008.

L'année 2007 a vu la concrétisation des trois grandes réalisations qui auront marqué ce mandat : l'inauguration de la Maison de l'Enfance, du siège communautaire et l'aménagement de la zone d'activités des Prés Liats.

Comme vous pourrez le constater dans le rapport d'activités, la Maison de l'Enfance ne manque pas de projets : les activités proposées aux enfants, aux assistantes maternelles et aux parents sont variées et toujours très conviviales. L'équipe sérieuse et motivée, conduite par Patricia Dumont, incarne bien notre Communauté de communes : améliorer le service rendu à la population communautaire. Le budget 2008 devra donner les moyens nécessaires à ce service pour continuer à satisfaire les familles.

Autre grand enjeu : l'aménagement et le développement durable de notre territoire.

L'élaboration du Schéma de cohérence territoriale, je pense, va nous permettre de définir une stratégie politique commune concernant l'aménagement de nos communes. Les élus communautaires devront dépasser la tentation trop facile d'opposer la ville de Gannat aux communes alentours. Cette opposition n'a aucun sens pour notre population qui vit sur ce territoire. Au contraire, il nous faudra pleinement assumer nos différences et renforcer notre complémentarité.

Le développement des zones d'habitat et des zones d'activités est primordial pour rendre ce territoire attractif et créateur d'emplois. L'intérêt communautaire prendra alors tout son sens dans ce Schéma de cohérence territoriale.

Des crédits seront prévus en 2008 pour élaborer un document de qualité et donner les moyens cartographiques aux communes et à la communauté de communes pour l'exercice de leur compétence urbanisme.

Mais le développement de ce territoire ne se fera pas au détriment de la qualité de notre environnement.

En 2007, nous nous sommes engagés, soutenus par le Conseil général de l'Allier, dans la mise en œuvre de la politique «Espaces Naturels Sensibles» sur les coteaux et les pelouses calcaires de Gannat, Saulzet, Mazerier et Jenzat. Accompagné par le Conservatoire des Sites de l'Allier, ces espaces vont être valorisés, entretenus et ouverts au public. Il n'est pourtant pas question de mettre ces espaces sous cloche. Le dialogue est essentiel avec les exploitants agricoles, plus particulièrement : nous l'avons entamé en octobre dernier, nous le maintiendrons en 2008. La politique ENS proposera, mais elle n'imposera pas (j'insiste, Mes Chers Collègues), un partenariat aux exploitants des terrains communaux mis à la disposition de la Communauté de communes pour l'exercice de cette compétence. L'expérience de l'entretien de parcelles au Mont Libre et aux Chapelles, en partenariat avec un agriculteur local, prouve qu'il est possible de concilier activité économique et préservation de l'environnement.

Il en est de même concernant l'exploitation des énergies renouvelables. La valorisation du potentiel éolien du territoire communautaire ne se fera pas au détriment de nos paysages et notre patrimoine emblématiques. La démarche claire et transparente pour les élus s'est engagée en 2007. Elle sera poursuivie en 2008. Le nouveau Conseil communautaire prendra alors une position en toute connaissance de cause au sujet des implantations d'éoliennes.

Dans le domaine du Tourisme, la compétence Tourisme doit être développée dans le prochain mandat. Le schéma de développement touristique, validé en 2007, nous donne les pistes d'actions pertinentes.

Pour 2008, je vous proposerai de continuer à soutenir la démarche engagée avec Les Eglises Arc en ciel. La réalisation du Jeu de pistes est en marche. Les quatre Communautés de communes sont mobilisées : techniciens, élus et prestataires associés à la démarche. La prise de risque est reconnue puisqu'il n'était pas question de reproduire ce qui existe ailleurs. C'est notre particularité, notre capacité d'innovation qui fera parler de nous, tout ce qui fait la valeur de notre territoire : notre histoire, notre géographie, mais aussi les aventures humaines individuelles ou collectives. La prise de risque est donc une nécessité pour notre territoire. Le bureau d'études très sérieux saura nous guider, entre innovation et raison. Il n'est pas question de créer une usine à gaz. Le comité technique et le comité de pilotage restent vigilants.

Les projets de l'Office de tourisme seront également soutenus et nous nous efforcerons de donner à l'association les moyens d'avoir une trésorerie suffisante pour fonctionner toute l'année.

Je n'aborderai pas la question du SMAT du Bassin de Sioule, le site touristique et de loisirs de Jenzat, l'avenir de l'Office de tourisme, et bien entendu le devenir de l'ex-centre européen de la paléontologie. Je laisse le soin à la prochaine équipe de prendre en main les perspectives touristiques de notre territoire communautaire. La compétence Tourisme se développe sur plusieurs axes mais aussi à plusieurs

échelles territoriales. Néanmoins, la Communauté de Communes doit garantir la cohérence et l'efficacité des actions touristiques menées non seulement par ses services, mais aussi celles menées par d'autres structures qui représentent et servent nos intérêts.

Certaines actions ou projets présentés lors du Rapport d'orientations budgétaires 2007 seront renouvelés en 2008, tels que :

- l'organisation des chantiers d'insertion,
- l'organisation des chantiers internationaux de jeunes,
- l'organisation de Gannat en Foires en partenariat avec l'ANCT,
- l'aide aux travaux de ravalement de façades,
- l'aide à la communication des produits culturels d'intérêt communautaire,
- la réalisation d'une signalétique identitaire dans les communes de la Communauté,
- le développement du site Internet,
- continuer la vulgarisation de la Charte locale paysagère et architecturale,
- la promotion de la Zone d'activités des Prés Liats.

Je souhaiterais terminer ce débat d'orientations budgétaires en vous remerciant du travail réalisé ces dernières années. Je pense que cette évolution progressive au niveau de notre activité était nécessaire pour que les élus s'approprient les enjeux de l'intercommunalité. Et la prochaine équipe ne devra pas perdre de vue que nous sommes réunis au sein de cette structure dans un seul but : défendre notre territoire, le faire vivre, le rendre attractif afin que la population s'y sente bien et ait envie de participer à son développement.

Je suis maintenant à votre disposition pour répondre à toutes vos questions concernant les différentes orientations que je vous ai exposées, comme je reste à l'écoute de vos remarques et propositions.

Ce document à été crée avec Win2pdf disponible à <http://www.win2pdf.com/fr>
La version non enregistrée de Win2pdf est uniquement pour évaluation ou à usage non commercial.